Demande d'aménagement
pour les étudiants en situation de handicap

Les démarches à suivre

Votre demande d'aménagement sera traitée en composante. Une fois validée, une copie de la *Décision d'aménagement* vous sera remise.

3

Prise de rendez-vous au **Service Accueil Handicap (SAH)**

http://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/

Pensez à compléter le formulaire téléchargeable avant votre rdv.

Téléphone : +33 (0)4 76 82 84 70

Tramway lignes B et D. Station Les Taillées/Tramway ligne C . Station Hector Berlioz.

1

2

Prise de rendez-vous auprès du **Centre de Santé Universitaire de Grenoble ou Valence.**

Campus de St Martin d'Hères
+33 (0)4 76 82 40 70

Valence
+33 (0)4 75 56 62

Vous obtiendrez un avis médical que vous devrez remettre à votre composante et au SAH.